

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERCTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 84, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera de

BUREAUX: 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 21 MAI

Pouilles inutiles

Il paraît évident, à tout membre du genre *Homo* pourvu d'un milligramme de bon sens, que le débat, soi-disant religieux, n'a plus de suite logique, à moins que les continuateurs ne tiennent absolument à pousser au triomphe hypertrophique le succès oratoire et l'attitude de M. Casimir-Perier. MM. les radicaux en jugent autrement.

Réunis avant-hier, ils ont pris la résolution de soulever un nouveau chambardement sur la politique religieuse du cabinet, si tant est que le cabinet se targue d'une politique religieuse, prétention d'abord fort problématique et qui ensuite, à notre avis, toucherait les limites du ridicule. En outre, au point de vue de la simple raison, nous ne voyons pas bien le prétexte ni la nature de ce retour offensif, ni même ce qu'en espèrent ceux qui en ont conçu l'étrange proposition. L'échange d'explications auquel a donné lieu la lettre-circulaire du nonce apostolique se justifiait; on peut même dire qu'il était nécessaire. Mais la discussion une fois close par un vote, pourquoi diable la recommencer? Quelle raison y a-t-il de croire que la majorité se contredira, qu'après avoir approuvé le gouvernement, elle lui infligera un blâme? Le débat n'est pas épuisé; il reste mille choses à dire, l'opposition n'a pas fait valoir tous ses arguments? C'est entendu; mais il en va de même dans toutes les affaires. On est déjà fort envahi par les interpellations; s'il faut maintenant que chacune soit, deux et trois fois consécutives, portée et reportée à la tribune, où ira-t-on? Avec ce système-là, une question se serait jamais vidée. Toute l'action parlementaire s'userait à tourner dans le cercle des redites sempiternelles. Vraiment, on ne saurait rien inventer de plus inopportun ni de plus maladroit.

Dans leur propre intérêt autant que dans celui de la chose publique, les partis avancés de la Chambre devraient se garder soigneusement de tout ce qui peut ressembler à une tentative d'obstruction.

Toute opposition qui paraît viser les personnes plus que les principes et la conquête des portefeuilles plus que le triomphe des idées devient rapidement impopulaire. La grande erreur de la politique adoptée par le radicalisme c'est de se montrer trop exclusivement antiministérielle. Il semblait qu'après les cabinets comme des châteaux de cartes fût tout le programme. On était plus fier d'avoir ouvert une crise gouvernementale qu'on ne l'eût été d'avoir réalisé une grande réforme. Nous savons où cette méthode-là conduisit l'opposition d'autrefois. Si l'opposition d'aujourd'hui s'imaginerait en tirer plus de profit, elle se fourrerait profondément le doigt dans l'œil.

Mais, à elle seulement des yeux!

LA CHAMBRE

Séance du 19 mai

Les exécutions publiques. — Une insurrection à litre armé

M. Cluseret adresse à M. le ministre de la guerre une question au sujet des travaux de fortifications de Toulon, dont une partie impor-

tante, la Croix-Faron, est, dit-il, confiée exclusivement à des ouvriers italiens, conduits par des contre-maitres italiens, qui appartiennent à l'armée italienne, et qui se trouvent forcément au courant des secrets de la défense.

Le général Mercier répond que, d'une manière générale, les cahiers des charges prescrivent que les entrepreneurs et leurs commis doivent être Français.

En 1892, la commission du budget a été saisie de la question.

Il a été reconnu que l'exclusion des ouvriers étrangers se traduirait par une élévation de 10 à 15 0/0 du prix de la main-d'œuvre, sans parler de la difficulté d'exiger, à l'embauchage des ouvriers, les pièces établissant leur nationalité.

Toutefois, il y aura lieu de se montrer désormais plus exigeant à cet égard, afin de favoriser le travail des ouvriers français.

M. Cluseret demande que les faits de Toulon soient vérifiés par une commission d'enquête.

M. le général Mercier. — J'affirme l'exactitude de mes renseignements.

M. Cluseret. — La parole d'un civil vaut celle d'un militaire. On se croira revenu au temps du général Le Bœuf.

M. le président. — La République a des raisons de témoigner plus de confiance qu'on n'en devait alors.

L'incident est clos.

LA PUBLICITÉ DES EXÉCUTIONS CAPITALES.

Pour couper court à toute discussion, M. Dejeante demande, carrément, la suppression de la peine de mort.

Son projet est repoussé par 353 voix contre 150.

Reste toujours le mot superbe de M. de Douville-Maillefeu.

La peine de mort est lâche: on se met quarante millions d'hommes pour en tuer un.

Par suite, le projet Reinach pour la suppression de la publicité des exécutions capitales est enterré dans le vingtième dessous.

Dame, il y avait de quoi reculer.

Songez donc qu'on se trouvait en présence d'une formidable pétition des marchands de vins établis sur la place de la Roquette, pétition fortement motivée, car ils prouvaient, ardoise en main, que, les jours d'exécution, leurs recettes montaient de 400 fr., chiffre quotidien, à 500 et même 600 fr. De quel droit leur retranchait-on leurs jours de fête, les aubaines de la guillotine, à eux, contribuables comme tous les autres citoyens?

Ne touchez pas au commerce.

Et devant l'éventualité d'une insurrection à « litre armé », la Chambre devait plier. Ce qu'elle fit sagement.

M. Camille Pelletan monte à la tribune pour entonner la ritournelle de la « politique religieuse » du gouvernement.

En un clin d'œil, la Chambre est déserte.

Oh! ne vous frottez pas encore les mains. Nous ne sommes pas quittes avec M. Pelletan.

Exécution d'Emile Henry

Paris, 21 mai, 7 h. 30 matin.

Emile Henry a été exécuté ce matin. Il dormait profondément lorsque les magistrats pénétrèrent dans sa cellule.

— Ayez du courage, l'heure fatale est venue, lui dit le directeur de la prison.

Henry ne répondit pas; mais il pâlit affreusement. Il s'habilla, secoué par des crises nerveuses, et refusa les secours religieux de l'aumônier.

Pendant qu'on procédait à sa toilette, il interpella l'aide bourreau.

— Est-ce vous, Deibler?

Son erreur reconnue, il garda le silence.

À la sortie de la Roquette, sur le seuil de la prison, il prononça, d'une voix étranglée, ces paroles:

« Camarades, courage! Vive l'anarchie! »

Son visage était livide, mais ses yeux lançaient des éclairs.

Lorsque l'aide bourreau le renversa sur la planche, il cria, d'une voix assurée cette fois:

« Vive l'anarchie! »

Après l'exécution, on arrêta dans la foule trois individus braillant à tue-tête:

« Saluons Henry! Vive Henry! Vive la Commune! »

INFORMATIONS

Elections législatives

CASTELNAUDARY. — M. Marsan, républicain, a été élu, hier, par 6,441 voix, contre M. Massip, candidat socialiste.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE. — M. Edmond Blanc, député invalide, a été réélu avec une majorité de 3,000 voix.

Exécution d'anarchistes à Barcelone

Quatre des six anarchistes condamnés à mort ont été exécutés ce matin.

Ils ont montré beaucoup de courage et crié « Vive l'anarchie! »

LE SUCRE

L'éloquence des chiffres. — Les exploités

Le 19 mai 1893, le sucre brut de betterave valait: 52 francs.

Avant-hier, 19 mai 1894, un an jour pour jour après, le sucre brut de betterave valait: 31 francs 75 centimes.

Et cependant les consommateurs paient aujourd'hui le sucre le même prix qu'il y a un an.

Il existe en France cinq grands raffineurs coalisés, qui ont fait disparaître tous les autres et qui, bon an mal an, gagnaient jusqu'ici une quinzaine de millions.

Que doivent-ils donc gagner cette année où leur matière première a baissé de 40 0/0?

D'un côté, la consommation ne profite pas de la baisse.

De l'autre, le betteravier est à ce point misérable que l'Etat fait chaque année un lourd sacrifice de 90 à 110 millions afin de lui venir en aide.

On va tout cet argent que perd le consommateur et que dépense l'Etat?

Est-il uniquement destiné à augmenter la fortune déjà colossale des cinq coalisés?

Il y a là un mystère que nous exposons sans nous charger de l'éclaircir.

Portugal et Brésil

L'Angleterre a informé le Portugal que des ordres ont été donnés au ministre anglais à Rio pour protéger le Portugal.

Les examens du baccalauréat

Dans les académies des départements, la première session ordinaire pour les examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (1^{re} et 2^e parties), du baccalauréat ès-lettres (2^e série), du baccalauréat de l'enseignement secondaires moderne (1^{re} et 2^e parties), du baccalauréat ès-sciences complet et du baccalauréat ès-sciences restreint, s'ouvrira le 16 juillet 1894.

Le congrès international des mineurs

Les Anglais, partis hier soir, ont laissé deux délégués; ceux-ci, à la séance du 19 mai, ont déclaré qu'ils sont restés uniquement pour régler les questions d'affaires et ont décliné toute discussion.

Après un échange d'explications tendant à atténuer le mauvais effet des scènes violentes de la veille, le Congrès décida qu'il ne continuera pas ses travaux, puisque les Anglais sont partis.

Le prochain congrès international doit se tenir à Paris.

Nous avons dit que le congrès de Berlin serait clos après trois séances. Nous errions: il n'en a fallu qu'une pour l'enterrer.

E finita musica!

Vilaine musique, entre nous.

La grève des cochers anglais

Les grévistes ont organisé quatre-vingts patrouilles chargées de surveiller les faux frères aux abords des différentes remises.

Deux gros propriétaires de fiacre viennent de mettre leurs voitures et leurs chevaux en vente.

Les arrestations à Avignon

De nouvelles arrestations d'anarchistes ont été opérées par la police.

Les individus arrêtés se nomment Louis Minellano, âgé de vingt-quatre ans, Léon Doustre, seize ans, Laurent Ravina, seize ans.

Un acheteur pas dégoûté

On vient de vendre à Montbrison, au greffe de la Cour d'assises, parmi tout un lot de pièces à conviction, un certain nombre d'objets ayant appartenu à Ravachol.

Le complet que portait l'assassin de l'ermite de Chambles lors de son arrestation, et qu'il avait sur lui le jour de sa condamnation, a été adjugé à 47 fr. et la sacoche qui servit au dynamiteur à transporter l'or de sa victime, à 6 fr.

L'Avocat et le Député

La maladresse commise par M. le député socialiste Viviani n'aura même pas eu pour résultat de faire annuler le procès intenté à la *Petite République* par la chambre syndicale des bureaux de placement autorisés de Paris et des départements.

On connaît les faits.

Comme député socialiste, M. Viviani pousse vigoureusement les syndicats au mépris de la loi qui exige d'eux la déclaration de constitution et le dépôt de leurs statuts.

Comme avocat, M. Viviani ne reconnaît que les syndicats légalement constitués. Devant les tribunaux, il exige d'eux la production d'un état civil absolument en règle, et si, l'ayant oublié, ils ne le peuvent présenter sur le champ, il leur oppose un péremptoire *Nescio vos*.

M. Viviani, député, est socialiste et révolutionnaire.

M. Viviani, avocat, est antisocialiste et gouvernemental.

Je suis souris....

Voilà, dira-t-on, qui, à défaut de cranerie, ne manque pas d'habileté.

Eh! non; pas même habile... Très maladroit, au contraire: et la preuve, c'est que M. Viviani, avocat, aura très inutilement renié les sacro-saints principes de M. Viviani, député.

Le syndicat dont il contestait — comme un simple réactionnaire — la parfaite légalité se trouve, en effet, constitué de la façon la plus régulière et la plus inattaquable. Ses statuts ont été déposés en 1884 et déposés de nouveau en 1890 à la suite d'une transformation. Il a reçu de la façon la plus indiscutable ce baptême « légal » qu'exige si scrupuleusement M. Viviani.

De sorte que... de sorte que M. Viviani, avocat, a inutilement compromis M. Viviani, député.

Il n'a pu obtenir l'annulation des poursuites engagées contre son journal, et il a solennellement renié l'imprescriptible principe de la résistance systématique à la loi.

Maladroite inutile et, par conséquent, déplorable.

Que répondra M. Viviani, député, le jour où, développant à la tribune quelque thèse bien nettement révolutionnaire, on lui demandera ce que pense de cette thèse M. Viviani, avocat?...
Robert Charlie.

Exposition Internationale de Saint-Petersbourg

La Russie nous convie à prendre part à une Exposition qui aura lieu à l'automne prochain, à Saint-Petersbourg. Tous les produits seront admis en complète franchise de droits.

Cette Exposition comprend les fruits et les légumes de toutes sortes, les vins, cidres, bières, eaux-de-vie, machines, arbustes, produits alimentaires. Il y a neuf sections dans lesquelles de nombreux prix et récompenses spéciales seront accordés.

Les demandes d'admission affluent tous les

jours et la France est d'ores et déjà assurée d'occuper sans conteste le premier rang dans ce tournoi pacifique.

Pour tous renseignements et programmes, s'adresser à M. EUGÈNE VIMONT, Commissaire Général pour la France, 48, rue Sauval (Bourse de Commerce), Paris.

La Russie est le pays d'Europe où l'on consomme le plus de champagne. Pourquoi nos champagniseurs du Saumurois ne se constitueraient-ils pas en syndicat d'exposants?

REVUE HEBDOMADAIRE

20 mai 1894.

Les capitaux sont toujours abondants et la hausse a continué à se développer sur nos rentes.

On considère aujourd'hui nos rentes comme un placement d'attente qui remplace ou complète les bons du Trésor.

La liquidation de quinzaine a passé à peu près inaperçue. A notre avis, la hausse est un peu exagérée et il se pourrait qu'on restât un peu stationnaire.

Le 3 0/0 a facilement franchi le cours de 107 et finit à 101 40. L'amortissable cote 100 62, ne pouvant plus monter eu égard au prix de remboursement.

Le 3 1/2 cote 107.20.

Le Crédit Foncier s'est avancé à 937.30.

Les obligations foncières et communales ont un bon courant de demandes.

La Société Générale se négocie à 436.25 avec un bon bilan en avril, faisant ressortir un accroissement de 8 millions environ, d'un mois sur l'autre, dans le chiffre des affaires.

La spéculation baissière n'a pas réussi à peser sur les cours du Crédit Lyonnais. Le dernier bilan fait ressortir une augmentation d'affaires de 20 millions.

Le Comptoir National d'Escompte, qui comme nous l'avons dit a bien réussi l'emprunt norvégien, se montre bien tenu à 305.

Il s'est produit un peu de tassement sur les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer.

Le Lyon reste à 1,513.50. L'Orléans cote 1,609.50 et l'Ouest 1,124. Les obligations des chemins de fer économiques sont à 416.50 ayant regagné le coupon détaché le 1^{er} mai. La reprise des chemins Espagnols n'a été que péniblement maintenue; on attend toujours l'entente entre le gouvernement et les compagnies.

Les valeurs de Suez sont en reprise. La plus-value des recettes se maintient.

La rente italienne est assez ferme à 78.20. On a coté du dépôt en liquidation.

L'Extérieure Espagnole est très agitée et clôture à 64 3/8. C'est le fonds sur lequel on fait courir périodiquement les bruits les plus invraisemblables.

Le florin d'Autriche 4 0/0 est à 98 fr., ayant regagné son coupon.

Hausse sensible des fonds russes, surtout du 3 0/0 1891.

La période de conversion des fonds russes 5 0/0 avait été fixée à 15 jours. A la fin du troisième, le montant des acceptations dépassait celui des propositions. Le gouvernement russe a en conséquence donné l'ordre, comme nous l'avons annoncé, de continuer à recevoir les demandes de conversion, se proposant, avec raison, d'étendre en proportion la mesure tout d'abord restreinte qu'il avait arrêtée.

Les fonds ottomans sont très fermes. Le suc-

cès de l'emprunt ottoman montre quel est maintenant le crédit de l'empire turc sous l'égide de l'administration européenne.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 21 Mai

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 8 h.		au-dessus	13°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	9°
Midi,	755 m/m	au-dessus	11°
Hausse,	2 m/m		
Baisse,	4 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	8°

La Fête de Jeanne d'Arc A SAUMUR

La messe solennelle en l'honneur de Jeanne d'Arc a été célébrée hier en grande pompe, ainsi que nous l'avions annoncé. Quel bel aspect présentait l'église Saint-Pierre, parée comme aux jours de fêtes, avec sa nef ornée de faisceaux de drapeaux, du milieu desquels émergeait agréablement l'oriflamme aux couleurs de la vierge de Lorraine!

Notre population s'est associée à cette manifestation patriotique. Toutes les classes de la société étaient groupées dans l'enceinte de l'église.

Les autorités civiles et militaires avaient été invitées.

On devait naturellement s'attendre à ce que la municipalité s'abstint tout entière.

Nous croyons savoir cependant que bien des fonctionnaires avaient accueilli l'invitation avec un certain empressement; mais, à la dernière heure, une note, digne gage de l'Esprit nouveau, transmise samedi à toute la presse par l'Agence Havas, a versé une douche sur les têtes les mieux disposées.

Les sectaires et les francs-maçons ne pouvaient pas assister à une cérémonie religieuse en l'honneur d'une gloire incontestée de la France. Du reste, ils avaient pris les devants en faisant annoncer qu'ils ne se mêleraient point à ceux qui, aujourd'hui, adorent ce qu'ils ont brûlé autrefois.

M. l'abbé Brisset a répondu dans son discours à cette calomnie.

« L'Église n'a ni créé le tribunal, ni désigné les juges, ni infligé le châtiment. L'archevêque de Rouen, juge suprême dans son diocèse des causes canoniques, était mort, le Chapitre dispersé. L'Église est-elle en cause parce que les Anglais ont établi un tribunal d'exception et choisi pour juger et condamner Jeanne un évêque ambitieux et vénal et des docteurs de

l'université de Paris? L'Église n'a à répondre que de ce qu'elle commande. »

Les autorités civiles et nos municipaux, en s'abstenant, n'ont pas fait preuve du moindre sentiment patriotique et se sont mis en dehors de l'élan général en faveur de Jeanne d'Arc. Aussi fallait-il, au sortir de la cérémonie, entendre à leur égard les réflexions du peuple, dont le cœur bat toujours pour la patrie. C'est ainsi que, chaque jour, l'autorité perd de plus en plus de son prestige, et que disparaît le respect que les générations passées accordaient aux représentants du pouvoir.

Le gouvernement lui-même, en interdisant aux administrations de prêter aucun concours aux fêtes de Jeanne d'Arc, s'est montré bien faible. Il a cédé aux injonctions de ceux qui, n'ayant pu s'emparer de Jeanne d'Arc, voudraient aujourd'hui arrêter l'élan patriotique que son nom suscite par toute la France.

Après l'Évangile, M. le Curé de Saint-Pierre a fait un émouvant panégyrique dont nous donnerons demain une analyse.

Les bas côtés de l'église étaient occupés par l'Institution Saint-Louis et les hommes de l'association de Notre-Dame du Travail. La musique de Saint-Louis occupait le chœur et joua plusieurs morceaux pendant la messe dite par M. l'abbé Bêchet.

Les décorations de la nef et de la façade avaient été faites et dirigées par M. Girard.

Après la messe, un *Te Deum* a été chanté en mémoire du décret introductif de la cause de Jeanne d'Arc.

UNE DÉCORATION

A l'occasion du centenaire de l'École Polytechnique, notre compatriote, M. Alfred Quesnay de Beaurepaire, professeur de dessin à cet établissement militaire, a été nommé officier de la Légion d'honneur.

M. Alfred Quesnay est un véritable artiste. Plusieurs de ses œuvres ont occupé bon rang au Salon. C'est à lui que l'on doit le panorama de la prise de Sébastopol, et nombre de ses croquis, publiés par l'*Illustration*, ont immortalisé les épisodes les plus émouvants de la campagne de Crimée et de l'assaut de Malakoff.

Notre compatriote, alors officier d'infanterie, servait, croyons-nous, sous les ordres du général Canrobert. Ses concitoyens applaudissent à cette nomination qui honore l'officier distingué et l'artiste. Celui-ci semble n'avoir pas subi des ans irréparables outrages; son crayon est resté toujours original, sûr, aisé, plein de vigueur et de vie.

SAUMUR

Cheval emporté

Hier soir, à cinq heures, grand émoi rue Nationale.

De la gare d'Orléans arrivait au triple

LES COUTEAUX D'OR

Par PAUL FEVAL

La sentinelle se dit :

— Drôle de citoyen, tout de même! les pieds nus dans la neige et la figure peinte en rouge! Après ça, c'est bientôt le carnaval.

Dans la rue de Lille, devant le portrait de l'hôtel de Boistrudan, une longue file d'équipages stationnait.

L'homme à la couverture se planta debout au milieu de la rue et resta immobile.

Son compagnon traversa la chaussée. Il s'accota dans l'angle de la porte cochère qui faisait face à l'hôtel de Boistrudan.

Avant de quitter l'homme à la couverture, celui qui portait un manteau avait dit :

— Tu es bien sûr de le reconnaître?

— Towah reconnaîtrait la Langue Dorée entre mille! répliqua l'homme à la couverture.

— Quand il paraîtra sur le seuil, je sifflerai... regarde-le bien.

Quelques rares cochers, qui ne s'étaient pas

endormis sur leur siège, remarquèrent ce singulier personnage drapé comme un fantôme et droit comme un piquet dans la neige couleur de cendre qui saupoudrait la chaussée.

A Paris, tous les costumes sont bons à ces bohémiens qui rôdent autour du bonheur riche comme le moineau franc vient sautiller et becqueter aux environs des logis campagnards.

On le prit pour un abatteur de marchepieds, métier d'artiste libre, venant immédiatement après le commerce des contre-marches dans cette portion de l'échelle sociale qui descend au-dessous de zéro.

Il faisait un froid aigu et vif, assaisonné d'un méchant vent du nord-est qui coupait le visage. Quand les cochers s'éveillaient, ils battaient des bras tant qu'ils pouvaient pour rétablir la circulation du sang. Towah semblait insensible au froid. C'était une statue.

Le vent du nord-est apporta le son de l'horloge des Tuileries, qui tinta quatre heures après minuit.

Un mouvement se fit à l'intérieur de l'hôtel, dont le portail s'ouvrit à deux battants.

Les voitures entrèrent. Sous le péristyle, la

voix éclatante des valets de pied cria les nobles noms des invités de la marquise.

Towah se glissa entre deux équipages et se tint debout au-devant du grand perron.

— La voiture de M. le vicomte de Villiers, cria un valet.

Un coup de sifflet traversa la rue.

Towah se glissa jusqu'au pied du perron. Le vicomte descendait. Quand il aperçut tout à coup, devant lui, les yeux ardents du Pawnie qui brûlaient sous son capuce, le vicomte recula comme si quelqu'un l'eût frappé au visage.

Ses paupières se baissèrent malgré lui, et il sentit sa tête tourner.

Quant il releva les yeux, car l'idée lui vint qu'il était le jouet d'une illusion, le fantôme avait disparu.

Henri monta dans sa voiture et dit cocher :

— Au Pont Royal!

L'homme à la couverture avait rejoint son compagnon de l'autre côté de la rue.

Il ne dit qu'une parole :

— C'est lui!

Le quart de quatre heures de nuit sonnait au pavillon de l'Horloge.

Un élégant équipage, attelé de deux fiers

chevaux noirs, s'arrêta au milieu du Pont-Royal; la portière s'ouvrit: un homme descendit, qui portait un costume de bal sous une large pelisse garnie de fourrures.

Les chevaux fumants battirent la neige de leurs sabots ferrés à glace.

L'équipage repartit sans son maître.

Deux ou trois autres voitures, qui toutes venaient de l'hôtel de Boistrudan, traversèrent le pont, doucement et sans bruit, comme si elles eussent roulé sur ce tapis de paille que les heureux de ce monde étendaient au-devant de leur seuil, précisément à l'heure où le niveau de la mort va passer sur tout ce qui les haussait au-dessus de la foule.

Suprême et triste avantage du riche sur le pauvre: le premier a le silence acheté autour de sa couche funèbre; l'autre meurt gratis et comme il peut.

La justice de Dieu les attend tous deux et n'a qu'une seule balance.

Quand la dernière voiture eut passé, le pont fut pris par cet étrange silence qui règne dans la nuit parisienne, de deux à cinq heures du matin.

(A suivre.)

Le lait

Voulez-vous savoir si le lait que l'on vous vend est bon ou s'il est additionné d'eau? Servez-vous d'un simple tube qui mesure à peu près 12 centimètres de hauteur; il se termine à sa partie supérieure par une ampoule à ouverture d'entonnoir, il contient intérieurement un petit flotteur en verre creux, de couleur bleue, qui a été introduit pendant le soufflage. Pour essayer le lait que l'on soupçonne, il suffit de plonger le tube dans le liquide; il s'y remplit. Si le lait est pur, le flotteur monte à la partie supérieure en se tenant à la surface; le lait contient-il de l'eau, sa densité est moindre et le flotteur reste au fond du tube. Pour faire l'observation, on regarde le tube par transparence devant une fenêtre. Le flotteur contenu dans le tube d'essai a une densité de 1,029 qui lui permet de nager à la surface du lait pur.

Un bon conseil

Que de remèdes n'a-t-on pas essayés contre le rhume?

En voici un que préconise la Société des sciences médicales de Lyon et qui serait aussi efficace qu'il est simple: Aspirer tout bonnement et très fortement par le nez et par la bouche de l'eau de Cologne versée sur un mouchoir.

C'est un essai qu'on peut toujours faire et qui ne peut être qu'agréable.

C'est plus propre que le suif classique des bonnes femmes, en tout cas.

MARCHÉS

Marché de Saumur du Samedi 19 Mai

Froment-commerce, Phectolitre	45 25	Bœuf 1 60, vache, kil.	1 80
id. halle (moyenne)	14 95	Veu	2 20
Météil	—	Mouton	2 60
Seigle	—	Porc	2 —
Orge	—	Poulets la couple	4 —
Avoine	11 —	Dindonneaux	—
Sarrasin	11 —	Canards	4 50
Haricots blancs	34 —	Oies	3 90
Haricots rouges	32 —	Beurre le kilog.	2 —
Fèves	—	(Eufs la douzaine)	— 90
Noix	9 —	Foin, la charretée de	780 kilog. 100 —
Châtaignes	—	Luzerne	95 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	70 —
Son	14 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique,	14 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	43 —	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. 0 ^r . 30	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. 0 ^r . 28	—	Charbon de terre	4 —

Cours des Vins

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 90 à 100
Champigny	— 110 à 130
Varrains	— 90 à 100
Bourgneil	— 100 à 110
Restigné	— 100 à 110
Chinon	— 80 à 90

Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 75 à 80
Ordinaires, environs de Saumur	— 70 à 75
Saint-Léger et environs	— 70 à 75
Varrains et environs	— 70 à 75
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 65 à 70
La Vienne	— 65 à 70

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 19 mai 1894

PARIS: Réception, par M. Challemeil-Lacour, des invités au bal donné au Petit Luxembourg.

DÉPARTEMENTS: Inauguration du nouveau pavillon des régates à voiles, à Menlan. — Le pèlerinage de la Sainte-Tuniquie, à Argenteuil.

BELGIQUE: Exposition universelle d'Anvers: Vues du vieil Anvers. — La rue du Caire. — Vue d'ensemble de la façade.

ITALIE: Exposition de Milan.

GRÈCE: Le tremblement de terre.

ZANZIBAR: Anniversaire du couronnement du Sultan.

En supplément: Rédemption roman de M. G. Lendro, illustration de M. P. Vidal.

Le numéro: 50 cent mes

Le Gérant, L. DELAUNAY.

moulin, près Roibon-en-Kervignac (Morbihan); un cheval a été foudroyé.

A Saint-Aupré-le-Haut (Isère), 500 hectares de terrains dévastés de fond en comble; tous les chemins conduisant à la montagne sont détruits. La route de Miribel-les-Echelles coupée sur une longueur de 800 mètres.

Clermont-Ferrand: Lignes de Thiers et d'Yssoire ravagées; retard de plusieurs heures pour les trains. Les prairies de la Limagne et les vignobles des bords de l'Allier anéantis.

La Rochelle: Au Pont-des-Salines, un cultivateur tué par la foudre.

Thiers: Trombe de grêle et d'eau. Emportés les talus de la ligne entre Courty et Thiers. Train de Paris retardé de deux heures.

Brest: La maison d'école de Locmaria-Plouzane détruite par la foudre également tombée à Camaret où elle brûla une femme et enflamma une maison.

Lorient: Invasión du tonnerre chez un agent comptable de la marine.

Rive-de-Gier: Toutes les communications téléphoniques et télégraphiques suspendues. Circulation des tramways arrêtée pendant plusieurs heures.

Aubenas: Dans la montagne, fourrages hachés, arbres mutilés, récoltes entièrement perdues.

Bordeaux: Le clocher de Bruges (banlieue de la ville) atteint par la foudre et démolí.

Etat-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 19 mai. — Georgette-Suzanne Pallier, rue Saint-Lazare, 44.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Victor-Pierre Logerais, boulanger, et Aimée-Marie Menage, sans profession, tous deux à Saumur.

Amand-Clément Jubi, voyageur de commerce, à Epinal et avant à Saumur, et Marie-Amélie Marchand, lingère, à Epinal.

Auguste Berge, carrossier, à Bagneux, et Renée-Cécile Jacob, sans profession, à Saumur.

François-René-Victor Renou, cavalier de manège, à Saumur, et Louise-Thérèse-Valérie Bompas, couturière, à Saint-Saturnin (Maine-et-Loire).

Jean-Baptiste Riolland, cavalier de manège, à Saumur, et Marie-Céline Brizard, couturière, à Saint-Lambert-des-Levées.

MARIAGES

Le 19 mai. — René-Marie Gourdel, camionneur, a épousé Berthe Masse, lingère, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 19 mai. — Ernest-Armand Naveau, marbrier, 31 ans, célibataire, à l'Hôpital.

Le 21. — Pierre Guignard, propriétaire, 63 ans, époux de Henriette Gaschet, rue du Portail-Louis, 45.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR
Séance du 20 Mai 1894
Versements de 69 déposants (7 nouveaux)
21,822 fr. 37
Remboursements, 22,700 fr. 48
La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Théâtre de Saumur
Bureaux, 7 h. 3/4 — Rideau, 8 h 1/4
Tournée Albert CHARTIER

JEUDI 24 Mai 1894
Avec le concours d'artistes parisiens
UNE SEULE REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS
LEURS GIGOLETTES
Comédie en 4 actes, de MM. Henri MEILHAC et A. de SAINT ALBIN
Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 9 novembre 1893
Vu la longueur et l'importance de cette pièce, elle sera jouée seule

galop, les rênes trainant à terre, un trait détaché, roulant ou plutôt secouant la charrette anglaise — heureusement vide — à laquelle il était attelé, un cheval appartenant à M. de C., officier de l'École de cavalerie.

Par on ne sait quel caprice, le cheval descendit furieusement la rue de l'Abreuvoir et, au moment où on croyait qu'il allait se précipiter dans la boire, il tourna brusquement à droite sans accrocher le candélabre à gaz, longea la boire et escala-la, toujours avec la même allure folle, la ruelle remontant en face la rue du Roi-René.

Revenu dans la rue Nationale, l'animal reprit son vol à travers cette rue, enfila le pont Cessart où il fit un saut effrayant, descendit la rue d'Orléans, se jeta dans la rue Beaurepaire et, finalement, s'abattit devant la maison de M. D..., tailleur.

On ne peut s'expliquer — et c'est véritablement un miracle — comment la bête furieuse n'a renversé personne, accroché aucune des cinquante voitures qu'il rencontra et comment le cheval et la charrette ne sont que faiblement endommagés.

Un ménage

Mardi dernier, le sieur H..., rue du P... N..., retraits chez lui vers 7 heures et témoignait, en termes vifs, son mécontentement de ce que le dîner n'était point prêt. Comme, suivant madame, — à laquelle nous laissons la responsabilité de son assertion — monsieur flâne plus qu'il ne travaille, le conflit acquit des proportions traduites par des coups de poing que distribua le mari. L'épouse recourut à la gendarmerie, lui confia ses douleurs, menaces perpétuelles de la jeter à la porte, rouées fréquentes, etc.; mais, dans son interrogatoire, H... prétendit que sa conjointe s'est jetée sur lui, avant toute parole, et lui déchira la figure avec ses ongles. Tous deux ayant exhibé des traces accentuées de la lutte, la gendarmerie a consigné les allégations réciproques dans un procès-verbal dont nous entendrons, sans doute, l'intéressante lecture à quelque prochaine audience correctionnelle.

Jolis jeunes gens

Hier soir, rue de la Visitation, bataille entre M. Edouard Sauton, M. Lamy et quelques Amis du même calibre. On s'est assommé à coups de pierre et mis la figure en sang. Quand apparut la police, les combattants décampèrent; mais, à l'heure où nous paraissions, ces messieurs sont pincés ou le seront très prochainement.

Gare les poulets

Dans la nuit d'avant-hier, les maraudeurs ont encore enlevé, rue Nationale, chez un négociant domicilié rue de la Tonnelle, quatorze poulets!

Quelle fricassée, mes enfants!

Senne et scène

Vendredi dernier, vers 11 heures 1/4 du soir, en revenant de Souzay où ils avaient opéré la capture que nous racontons ci-après, deux gendarmes saumurois aperçurent, sur la rive gauche de la Loire — territoire de Saumur — deux individus traînant, à l'aide d'un bateau, de grands filets appelés sennes et destinés à la pêche de l'alose et de la lamproie. Les gendarmes restèrent en faction sans pouvoir joindre les maraudeurs; et, vers 1 heure 1/2 du matin, le bateau s'étant approché du bord pour virer et remonter le fleuve, l'un des gendarmes sauta dans la barque.

Pincés les écumeurs, qui déclarèrent se nommer Béchot père et fils, tous deux pêcheurs à Villebernier. Ils exhibèrent une licence; mais le permis ne les autorise point à pêcher la nuit. Néanmoins, cette licence leur épargna la saisie de l'engin pourvu, d'ailleurs, de la maille réglementaire. On se contenta de dresser un procès-verbal et d'emporter 3 kilog. de poissons qui ont été versés à l'hospice.

SOUZAY

Autre senne

Le 18 mai, à 11 heures du soir, les gendar-

mes de Saumur en tournée venaient sortir d'un bateau, en face le bourg de Souzay, trois braconniers de rivière qui transportèrent, sur une civière à bras, un très grand filet (senne) avec lequel ils venaient, probablement, de pêcher. Les dépositaires de la loi allèrent au devant des porteurs. Mais ceux-ci, à l'aspect du tricorne argenté, sautèrent dans le bateau et tirèrent au large, avant que les gendarmes n'eussent pu les reconnaître, abandonnant la senne, la civière et une paire de sabots qui ont été soigneusement consignés au greffe correctionnel et qui serviront de pièce à conviction... si on parvient à mettre la main sur les trois délinquants.

VIHIER

Encore les poules

Dans la nuit du 17 au 18 mai, des malfaiteurs — toujours inconnus — ont franchi, à l'aide d'une échelle, le mur de M. Cesbron, fermier à Vihiers, et dérobé trois poules estimées 6 fr.

MARTIGNÉ-BRIAND

Sus aux artichauts

Depuis quelque temps, un carré d'artichauts appartenant à M. Forest, de Martigné-Briand, et sis à 700 mètres du bourg, est mis en coupe réglée par une dame chaussée de sabots. On est sur la trace des sabots et de leur propriétaire.

THOUARCE

Le nouveau Juge de paix

M. Le Bailly, qui vient d'être nommé suppléant du juge de paix à Thouarcé, est le sympathique capitaine que nous avons connu durant de longues années à Saumur où il jouissait de l'estime de tous.

Il est chevalier de la Légion d'honneur et conseiller municipal de Chavagnes.

Par son mariage il était devenu le neveu de M^r Grolleau, le regretté évêque d'Evreux, décédé il y a quelques années.

LOUDUN

Mardi, jour de la foire, la place Sainte-Croix de Loudun, vers 6 heures du soir, a failli être le théâtre d'un drame.

Un nommé Julien Cazulla, d'origine espagnole, et Clingemann père et fils, d'origine allemande, se sont pris de querelle.

Pendant que le fils Clingemann se roulait avec Cazulla, la femme de ce dernier voulut intervenir, mais Clingemann père l'arrêta en lui assénant un formidable coup de poing sur la figure; la malheureuse tomba baignant dans son sang. La foule, indignée de cet acte de brutalité, lui aurait fait un mauvais parti, si le procureur de la République et le juge d'instruction, qui passaient à ce moment et qui avaient assisté à la scène, n'avaient fait arrêter immédiatement et conduire en prison les deux Clingemann et Cazulla.

Les orages de vendredi

L'orage de vendredi soir a causé des désastres incalculables dans plus de trente communes des environs de Tours: Saint-Avertin, Mettray, Saint-Pierre-des-Corps, Rouzières, Saint-Antoine-du-Rocher, Moutis, Saint-Cyr, Les Fondettes, etc.

Partout les récoltes ont été hachées par des grêlons énormes. Samedi matin encore, la terre en était couverte.

Les vignes, les seigles, les blés, les fruits, qui donnaient des espérances magnifiques, sont complètement détruits.

Les cultivateurs sont dans la désolation.

A Tours, l'eau est tombée pendant deux heures avec une telle violence que deux quartiers ont été complètement inondés.

La foudre est tombée plusieurs fois, abattant les arbres dans la Loire et sur les boulevards.

Jusqu'ici, on estime les pertes subies en deux heures à six millions.

Le même orage a fait également bien des ravages dans plusieurs autres départements.

Le tonnerre est tombé sur la ferme Tou-

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix: 4/50 la Boisson. — Se trouve à Paris, chez DEBECQ, Pl^{me}, 21, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.
Dépôt à Saumur, Pharmacie DESCHAMPS, 41, 43, 45, rue Saint-Jean.

EPICERIE CENTRALE 28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

VINS en Cercles et en Bouteilles

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
 Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.

W Sainte-Lucie, marque John Alvans, depuis 1.50 (verre compris)
Madère du Cap, depuis 1.50
Malaga vieux, depuis 1.75

A VENDRE
 Une charretée de Luzerne
 Chez M. BOUVET-JADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

A VENDRE
 1° Un Phaéton en bon état
 2° UN PONEY
 S'adresser rue de Bordeaux, 50.



Cycles Decauville

LE DERNIER MOT DE LA PERFECTION ET DU BON MARCHÉ

Pr route (pneus Michelin ou autres) 450 F
 Pr course — — 500 »
 De dame — — 450 »
 „L'Epatant" — — 375 »
 Type officier qual sup^{er} cr. au 32^m 350 »
 Populaire „Petit Bourg" — 300 »

LE CATALOGUE ILLUSTRÉ EST ENVOYÉ GRATUITS ET FRANCO

Nos machines sont garanties contre tout vice de construction.

S'adresser à A. GUIBERT, dépositaire, rue du Temple, 5, SAUMUR

JEUNE FILLE munie de son brevet demande Leçons français et piano. S'adresser, 3, rue Traversière.

OCCASION

A VENDRE
 Superbe bicyclette Clément
 S'adresser au café de la gare Etat, Saumur.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Pillet - Bersoullé

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Morceaux de Musique

DÉFRAICHIS

POUR PIANO

BONS AUTEURS

30 Centimes PIÈCE

EPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

SPECIALITE POUR BAPTÊMES

Choix considérable de Boîtes en tous genres, Boîtes marraines
 MODÈLES NOUVEAUX

Confiserie supérieure et Bon Marché.

N. B. — Sur demande, envoi franco du Catalogue spécial et de l'Album des modèles de boîtes.

Arrivages de Primeurs tous les jours

Asperges, Artichauts, Pommes de terre.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-MIDOT ET C^o, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE. 12 PAGES IN-4°

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
 LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPECIALE, CONSACRÉ AUX ROMANS ILLUSTRÉS
 Saumur, imprimerie Paul Gadet.

Ville de Saumur

SOMNAMBULE DE 1^{re} CLASSE

Professeur des Sciences occultes.

M^{me} LÉON, de Paris, donne des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Recherches de toutes natures. Talismans réels. Les consultations ont lieu tous les jours, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le Salon est situé rue de la Fidélité, 6, près le quai Saint-Nicolas.

Établissement MAGÉ et CIVRAY

6, Rue des Roires, 3, Rue de la Chouetterie, SAUMUR

INSTALLATION SPECIALE

Pour Noces, Banquets et Dîners de famille.

Étant définitivement installés, nous pouvons mettre à la disposition des personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance une vaste salle à manger et salle de bal, et un riche salon de réception y attenant, salle de billard, vaste jardin. — On traite à forfait ou en détail, à des prix très modérés. — Location de servi e à volonté.

La maison se charge aussi des Repas de Noces, Lunchs, en dehors de Saumur.

TENTE-SALON

EPICERIE NOUVELLE

33, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

CONSERVES : ROYAN à la VATEL, la boîte » 75.

Sardines Nantaises, la boîte » 35	Petits pois moyens, » 75 et 1 25
— Amieux — » 85	Haricots vert, » 55 et » 90
— des Mousquetaires, Flon, — » 95	Petits pois RODEL, 1 25 et 2 40
— — — 1/2 b. » 75	
Thon à l'huile, » 75 et 1 50	
Langouste (monnaie) » 85 et 1 40	
Homard entier, » 95 et 1 60	

Nota. — Manquant de petits pois fins, nous donnons des petits pois extra fins, la boîte de 2 f. 10 est vendue 1 fr. 40

BEURRE extra fin de la Laiterie de Saint-Clement. — RADIS. — ARTICHAUTS.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	S. dir.	Mixte		Expr.	Omn.	
	matin	soir				matin	soir			
Paris			7 55	8 35	12 50			7 55	8 30	11 25
Chartres	6		9 34	10 18	2 48	9 41	10 12	11 33		
Courtaulin (départ)	7 44	10 48	11 48	4 21		10 54	11 22	2 57		
Château-du-Loir	10 12	12 22	1 58	6 37		12 35	1 07	4 33		
Château-la-Vallière	10 48	12 45	2 35	7 10			1 30	5 26		
Noyant-Méon	11 20	1 05	3 08	7 40			1 50	5 56		
Linières-Bouton	11 29	»	3 17	7 49			»	6 06		
Vernantes	11 41	»	3 30	8 »			»	6 16		
Blou	11 52	»	3 41	8 10			»	6 26		
Vivv	12 »	1 30	3 49	8 17			»	6 33		
SAUMUR(Orl.)arr.	12 13	1 40	4 02	8 29		1 49	2 22	6 44		
(départ)	12 18	1 47	4 14	8 34	9 40			6 54		
Nantilly (arrivée)	12 26	»	4 22	8 41				7 01		
SAUMUR(Étal ar.)	12 37	»	4 35	8 52				7 12		
(départ)	8 31	12 20	»	4 11	8 32			6 50		
Nantilly (départ)	8 38	12 27	»	4 23	8 43			7 3		
Chacé-Varrains	8 47	12 33	»	4 29	8 49			7 9		
Brézé-Saint-Cyr	9 »	12 42	»	4 37	8 56			7 16		
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 1	9 18	10 36	2 28	3 05	7 40	
Thouars	10 18	2 02	2 49	5 10	9 09	11 13	2 57	3 24	8 24	
Niort			4 39	8 52	12 25		4 47		11 41	
Saintes			6 42	11 59			6 30		2 19	
Bordeaux			10 24	4 22			9 22		4 56	

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	Omn.	Semi	Expr.	Expr.	Mixte
	matin	soir							
Bordeaux			5 40				8 25		3 50
Saintes			9 2				11 34		7 15
Niort			10 42				2 4		9 6
Thouars	6 15	5 25	10 42	1 35	4 28	5 6	10 12	11 19	8 32
Montreuil (départ)	7 »	9 40	1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42	9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59	»	2 53	5 18	6 1	»	»	9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 10	»	3 »	5 25	6 9	»	»	9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16	»	3 05	»	6 14	»	»	9 41
SAUMUR(Étal)ar.	7 40	10 23	»	3 16	»	6 26	»	»	9 53
(départ)	7 20	10 50	»	2 54	»	6 5	»	»	»
Nantilly (départ)	7 30	11 »	»	3 06	»	6 16	»	»	soir
SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11 »	12 7	
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11 7	12 16	
Vivv	7 56	11 33	»	3 30	»	6 43	»	»	
Blou	8 4	11 41	»	3 38	»	6 52	»	»	
Vernantes	8 15	11 52	»	3 49	»	7 6	»	»	
Linières-Bouton	8 26	12 03	»	4 »	»	7 18	»	»	
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 11	»	7 31	11 44	»	
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 41	»	8 7	12 4	»	
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	»	8 46	12 33	1 39	
Courtaulin (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	»	11 15	2 17	3 23	
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	»	12 53	3 33	4 44	
Paris	3 25		7 30	11 20	»	3 5	5 10	6 15	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.			Expr.			Omn.			Expr.		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Nantes (départ)				8 25	8 52	12 7	3 5			7 35	11 40	
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 35				
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 12	5 20	6	10 1	2 1				
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52			6 13					
St-Clement	7 19	»	12 10	3 59			6 22					
St-Martin	7 26	»	12 45	4 7			6 31					
Saumur (arrivée)	7 39	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 24				
(départ)	7 46	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 29				
Varennes	8 »	11 26	1 11	4 45		7 16						
Port-Boulet	8 16	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 48				
Langais	8 57	11 56	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 14				
Tours (arrivée)	9 42	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11				
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59		5 8	10 39				

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn.			Direct.			Expr.			Omn.			Expr.		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 15	8 25	12 45	11 20							
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53							
Langais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30							
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37	12 22	3 50								
Varennes	7 3	10 19	»	6 29	8 49	12 39									
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	12 12	57	4 5							
(départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 32	4 9							
Saint-Martin	7 34	»	»	7 1	9 22	»	1 49	»							
Saint-Clement	7 40	»	»	7 7	9 29	»	1 58	»							
Les Rosiers	7 48	»	»	7 14	9 37	»	2 7	4 25							
La Ménitrie	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 36	2 22	4 32							
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 23	4 57							
Nantes (arrivée)	11 14	»	5 52	1 19	3 50	6 16	6 46								

LA FLECHE A SAUMUR

STATIONS	matin			soir			matin			soir		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
La Flèche	7 20	10 35	4 4				5 29	1 43	7 30			
Clefs	7 35	10 56	4 19				5 42	2 4	7 43			
Baugé	7 52	11 23	4 36				5 53	2 26	7 55			
Chartrené	7 59	»	4 43				6 »	»	8 2			
Junelles	8 7	11 42	4 50				6 5	»	8 7			
Les Hayes	8 11	»	4 54				6 11	»	8 13			